

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00502 Numéro SIREN : 802 611 095 Nom ou dénomination : KERBAR
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2022 sous le numéro de dépôt 7643

KERBAR

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000.000 euros

Siège Social : Kergaradec 29850 GOUESNOU

802 611 095 RCS BREST

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2021



Certifiés conformes
Le Président



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

KERBAR

Kergaradec
29850 GOUESNOU

S.A.S. au capital de 3 000 000 €
R.C.S. Brest 802 611 095

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Avril 2020 au 31 Mars 2021



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 04 Février 2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. KERBAR** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Avril 2020 au 31 Mars 2021**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	122 151 803 €
■ Chiffre d'affaires	158 560 340 €
■ Bénéfice net comptable	5 411 792 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 24 Juin 2021

Marc FERRE

Grégoire BUNOT



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	103 311 096	12 198 426	91 112 670	94 385 115
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	30 374 382	59 437	30 314 945	30 318 850
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	75 701	59 437	16 264	20 169
FONDS COMMERCIAL (1)	30 298 681		30 298 681	30 298 681
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 386 428	12 138 989	52 247 439	55 764 863
TERRAINS	8 949 739		8 949 739	8 837 180
CONSTRUCTIONS	42 029 961	6 437 271	35 592 689	37 938 587
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 815 172	2 813 865	5 001 307	5 693 209
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	5 550 406	2 846 701	2 703 704	3 140 801
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	41 150	41 150		155 084
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	8 550 285		8 550 285	8 301 401
PARTICIPATIONS	873 813		873 813	873 813
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 605 665		1 605 665	1 397 619
TITRES IMMOBILISES DIVERS	4 231 802		4 231 802	4 214 273
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	1 839 004		1 839 004	1 815 695
ACTIF CIRCULANT	31 382 674	343 540	31 039 133	24 638 019
STOCKS ET EN-COURS	13 204 498	55 230	13 149 268	12 705 113
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	196 084		196 084	192 426
MARCHANDISES	13 008 413	55 230	12 953 183	12 512 687
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	107 256		107 256	109 420
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	7 267 820	149 986	7 117 834	6 239 392
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	595 131	595	594 536	416 032
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	6 672 689	149 391	6 523 298	5 823 359
CREANCES DIVERSES (3)	619 945	138 324	481 621	2 579 243
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 000 000		1 000 000	495 750
DISPONIBILITES	8 714 041		8 714 041	1 915 864
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	469 112		469 112	593 233
TOTAL GENERAL	134 693 770	12 541 966	122 151 803	119 023 134
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			6 947	7 877
(3) Dont à plus d'un an				1 840 950



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	18 012 451	12 600 659
CAPITAL	3 000 000	3 000 000
RESERVES	9 414 453	7 336 272
RESERVE LEGALE	300 000	300 000
AUTRES RESERVES	9 114 453	7 036 272
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 411 792	2 078 180
PROVISIONS REGLEMENTEES	186 206	186 206
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>18 012 451</i>	<i>12 600 659</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	257 267	221 033
PROVISIONS POUR RISQUES	257 267	221 033
DETTES (1)	103 882 085	106 201 442
DETTES FINANCIERES (2)	84 637 054	89 210 168
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	75 500 966	80 202 906
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	9 136 087	9 007 262
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	3 501	4 694
DETTES D'EXPLOITATION	17 325 935	14 777 007
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 012 498	8 626 029
DETTES FISCALES ET SOCIALES	6 744 458	5 608 375
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	568 978	542 602
DETTES DIVERSES	1 915 593	2 209 572
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	935 772	1 699 750
AUTRES DETTES DIVERSES	979 821	509 821
TOTAL GENERAL	122 151 803	119 023 134
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	74 555 917 29 326 167	82 413 964 23 787 477
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	158 863 433	157 743 879
VENTES DE MARCHANDISES	156 005 192	155 577 550
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	74 906	39 252
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 480 242	1 799 895
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>158 560 340</i>	<i>157 416 697</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	89 873	42 436
REPRISES SUR PROVISIONS	3 037	26 650
TRANSFERTS DE CHARGES	62 670	133 009
AUTRES PRODUITS	147 511	125 085
CHARGES D'EXPLOITATION	148 383 640	153 936 051
ACHATS DE MARCHANDISES	115 971 491	116 337 248
VARIATION DES STOCKS	(495 725)	1 614 906
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	641 251	759 458
VARIATION DES STOCKS	(3 658)	(15 468)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	10 474 955	12 056 594
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 122 853	2 268 469
SALAIRES ET TRAITEMENTS	11 975 562	12 999 191
CHARGES SOCIALES	3 995 307	3 901 738
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	3 523 520	3 619 806
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		41 150
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	92 481	250 426
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	36 234	30 000
AUTRES CHARGES	49 366	72 530
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 479 793	3 807 828
PRODUITS FINANCIERS	210 212	306 195
PARTICIPATIONS	157 326	247 881
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	17 282	34 550
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	31 353	19 913
REPRISES SUR PROVISIONS	4 250	3 850
CHARGES FINANCIERES	953 421	1 054 916
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	953 421	1 054 916
RESULTAT FINANCIER	(743 209)	(748 721)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 736 584	3 059 107

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	615 834	184 002
SUR OPERATIONS DE GESTION	186 552	19 074
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	429 282	120 069
REPRISES SUR PROVISIONS		44 858
CHARGES EXCEPTIONNELLES	462 416	264 470
SUR OPERATIONS DE GESTION	51 933	101 489
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	410 482	153 670
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES		9 310
RESULTAT EXCEPTIONNEL	153 418	(80 467)
PARTICIPATION DES SALAIRES	2 132 353	741 847
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 345 857	158 612
BENEFICE NET COMPTABLE	5 411 792	2 078 180
<i>Total des produits</i>	<i>159 689 480</i>	<i>158 234 078</i>
<i>Total des charges</i>	<i>154 277 687</i>	<i>156 155 897</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	20 396	4 238
Produits financiers concernant les entreprises liées	159 751	267 074
Charges financières concernant les entreprises liées	149 960	152 740

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

La société a bénéficié d'un différé de remboursement d'emprunt suite à la crise sanitaire d'un montant de 3 863 k€ (1 180k€ fin mars 2020 et 2 683 k€ fin mars 2021).

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Constructions :	20 à 30 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	6 à 8 ans
- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans		

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 30 000 actions de 100 euros.

Fonds commercial

• Fonds de commerce Distrileg	Acquisition le 30 juin 2014	30 231 121
• Droit au bail SCI Retail Porte de Gouesnou (espace jouets)	Acquisition le 25 septembre 2018	67 560
		30 298 681

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	30 370 882	3 500	-	30 374 382
Immobilisations corporelles	64 408 177	306 115	172 779	64 386 429
Immobilisations financières - titres	5 088 087	17 528	-	5 105 615
Immobilisations financières - créances	3 213 315	239 237	7 882	3 444 670
	103 080 461	566 380	180 661	103 311 096

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	52 032	7 405	-	59 437
Immobilisations corporelles	8 602 164	3 516 116	20 440	12 097 839
	8 654 196	3 523 521 (*)	20 440	12 157 276
(*) Dont dotation :		3 523 521		
. linéaire				
. dégressive		-		
. exceptionnelle		-		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	186 206	-	-	186 206
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges (1)	221 033	36 234	-	257 267
Dépréciations de l'actif immobilisé	41 150	-	-	41 150
Dépréciations de l'actif circulant	258 346	92 481	7 287	343 540
	706 735	128 715 (*)	7 287 (*)	828 163
(*) Dont :				
. exploitation		128 715	3 037	
. financier		-	4 250	
. exceptionnel		-	-	

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à un litige prud'hommal ainsi qu'à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 191 033 €. Le 11 mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes. Le délai d'appel de 60 jours n'étant pas encore expiré à la date d'arrêté des comptes, la provision pour risques et charges a été maintenue.

Passif éventuel : La restructuration complète de l'ensemble commercial a été réceptionnée le 6 décembre 2018, à l'exception du parking aérien qui l'a été fin octobre 2017. A l'issue de ces réceptions, de nombreuses réserves ont été notifiées aux entreprises intervenantes.

Compte tenu des écarts significatifs entre le cahier des charges et les réalisations, la société a entamé une action en justice à l'encontre d'un grand nombre d'entreprises pour faire valoir ses droits.

En l'état de la procédure, les présents comptes annuels intègrent donc des provisions pour un total de 355 196 euros, portant sur les postes :

- Autres créances d'exploitation	145 721
- Créances diverses	138 325
- Immobilisations en cours	41 150
- Provision pour risques	<u>30 000</u>
	355 196

Biens pris en crédit-bail

IMMOBILIER

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	96 980
Dotation aux amortissements théoriques	32 327
Cumul des amortissements théoriques	39 146
Valeur nettes	57 834

Redevances

Afférentes à l'exercice	19 708
Cumulées	23 946
Restant à payer: . à mois d'un an	19 708
. de un à cinq ans	13 444
. à plus de cinq ans	-
. total	33 152

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	45 403
---	--------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	3 444 670	6 948	3 437 722
Acomptes versés sur commandes	107 256	107 256	-
Créances d'exploitation	7 267 821	7 267 821	-
Créances diverses	619 945	619 945	-
Charges constatées d'avance	469 112	469 112	-
	11 908 805	8 471 083	3 437 722

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	73 822	73 822	-	-
Emprunts bancaires (1)	75 427 144	9 069 249	34 956 742	31 401 153
Emprunts & dettes financières divers (2)	9 136 088	1 882 454	7 253 633	-
Avances, acompte reçus sur commandes	3 501	3 501	-	-
Dettes d'exploitation	17 325 936	16 381 547	-	944 389
Dettes diverses	1 915 594	1 915 594	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
	103 882 085	29 326 167	42 210 376	32 345 542

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 73 822

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 1 400 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 6 103 410

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 8 293 301

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	127 865 058
- Drive	14 034 320
- Station-service	15 668 707
- Restauration	992 255
	<hr/> 158 560 340

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	24
- Agents de maîtrise	27
- Employés	481
	<hr/>
	532

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions et mises au rebut d'immobilisations	410 483	429 282
Pénalités et amendes non déductibles	144	-
Produits et charges exceptionnels divers	8 359	24 257
Redressement URSSAF	43 430	-
Dégrèvement redressement crédit d'impôt Mécénat	-	31 332
Remboursement TICFE	-	130 963
	<hr/>	<hr/>
	462 416	615 834

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	944 494
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	942 799
- Le supplément d'intéressement des salariés	245 077
	<hr/>
	2 132 370

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SOBRALEC.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 669 767
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 323 910
	<u>2 345 857</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	32 333
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.50 %)	264 853

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (mandat d'hypothéquer, nantissement du fonds de commerce, gage d'espèces) à hauteur de 70 914 948 euros.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	52 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	217 800	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	3 750 000	3 750 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen selon catégorie) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2021.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 1 565 000 €

Entreprises liées

	KERBARAUTO	KBR VOYAGES	SOBRALEC
Participations	10 000	863 813	-
Créances rattachées à des participations	1 587 620	-	-
Prêts	-	-	-
Créances diverses	-	158 606	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	7 965 643
Produits de participation	-	-	-
Autres produits financiers	18 046	141 705	-
Charges financières	-	-	149 960

Filiales & participations à plus de 50 %	S.A.R.L. KERBARAUTO 29850 GOUESNOU R.C.S. Brest 857 856 780	S.A.R.L. KBR VOYAGES 29850 GOUESNOU R.C.S. Brest 417 780 392
Capital	10 000	7 623
Capitaux propres autres que le capital	- 393 371	24 390
Quote-part du capital détenu	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	10 000	677 607
Valeur nette des titres détenus	10 000	677 607
Prêts et avances consentis	1 587 620	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	2 333 604	134 151
Résultat du dernier exercice clos	-181 240	- 16 675
Dividendes encaissés	-	140 605

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 SEPTEMBRE 2021

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, dont elle constate l'existence et s'élevant à 5.411.792,83 euros, de la manière suivante :

Bénéfice : 5.411.792,83 €

Affectation :

- En totalité sur le poste « Autres réserves », soit 5.411.792,83 €
Ce qui ramène le solde de ce poste à 14.526.245,94 euros

Total affecté : **5.411.792,83 €**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à la somme de 18.012.451,94 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Dates	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
Exercice clos le 31/03/2020	-	-	-
Exercice clos le 31/03/2019	-	-	-
Exercice clos le 31/03/2018	500.000 €	50 €	499.950 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 17 septembre 2021.

Certifié conforme
Le Président



KERBAR

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000.000 €

Kergaradec

29850 GOUESNOU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale

Ouest Atlantique

7, rue Roland Garros

44700 ORVAULT

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société KERBAR relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le respect des procédures de valorisation de stocks exposées en page 6 de l'annexe en note « stocks ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes

annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président et ont été présentés au Conseil de Parrainage en date du 22 juillet 2021.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orvault, le 1^{er} septembre 2021

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique



Dominique GUILLET

Commissaire aux Comptes Associé



BILAN

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

ACTIF	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	103 311 096	12 198 426	91 112 670	94 385 115
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	30 374 382	59 437	30 314 945	30 318 850
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	75 701	59 437	16 264	20 169
FONDS COMMERCIAL (1)	30 298 681		30 298 681	30 298 681
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 386 428	12 138 989	52 247 439	55 764 863
TERRAINS	8 949 739		8 949 739	8 837 180
CONSTRUCTIONS	42 029 961	6 437 271	35 592 689	37 938 587
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 815 172	2 813 865	5 001 307	5 693 209
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	5 550 406	2 846 701	2 703 704	3 140 801
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	41 150	41 150		155 084
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	8 550 285		8 550 285	8 301 401
PARTICIPATIONS	873 813		873 813	873 813
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 605 665		1 605 665	1 397 619
TITRES IMMOBILISES DIVERS	4 231 802		4 231 802	4 214 273
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	1 839 004		1 839 004	1 815 695
ACTIF CIRCULANT	31 382 674	343 540	31 039 133	24 638 019
STOCKS ET EN-COURS	13 204 498	55 230	13 149 268	12 705 113
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	196 084		196 084	192 426
MARCHANDISES	13 008 413	55 230	12 953 183	12 512 687
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	107 256		107 256	109 420
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	7 267 820	149 986	7 117 834	6 239 392
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	595 131	595	594 536	416 032
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	6 672 689	149 391	6 523 298	5 823 359
CREANCES DIVERSES (3)	619 945	138 324	481 621	2 579 243
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 000 000		1 000 000	495 750
DISPONIBILITES	8 714 041		8 714 041	1 915 864
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	469 112		469 112	593 233
TOTAL GENERAL	134 693 770	12 541 966	122 151 803	119 023 134
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			6 947	7 877
(3) Dont à plus d'un an				1 840 950



BILAN

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

PASSIF	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	18 012 451	12 600 659
CAPITAL	3 000 000	3 000 000
RESERVES	9 414 453	7 336 272
RESERVE LEGALE	300 000	300 000
AUTRES RESERVES	9 114 453	7 036 272
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 411 792	2 078 180
PROVISIONS REGLEMENTEES	186 206	186 206
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	18 012 451	12 600 659
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	257 267	221 033
PROVISIONS POUR RISQUES	257 267	221 033
DETTES (1)	103 882 085	106 201 442
DETTES FINANCIERES (2)	84 637 054	89 210 168
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	75 500 966	80 202 906
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	9 136 087	9 007 262
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	3 501	4 694
DETTES D'EXPLOITATION	17 325 935	14 777 007
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 012 498	8 626 029
DETTES FISCALES ET SOCIALES	6 744 458	5 608 375
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	568 978	542 602
DETTES DIVERSES	1 915 593	2 209 572
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	935 772	1 699 750
AUTRES DETTES DIVERSES	979 821	509 821
TOTAL GENERAL	122 151 803	119 023 134
(1) Dont à plus d'un an	74 555 917	82 413 964
Dont à moins d'un an	29 326 167	23 787 477
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

COMPTE DE RESULTAT
**Cabinet
Guillet Bouju Associés**

	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	158 863 433	157 743 879
VENTES DE MARCHANDISES	156 005 192	155 577 550
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	74 906	39 252
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 480 242	1 799 895
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	158 560 340	157 416 697
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	89 873	42 436
REPRISES SUR PROVISIONS	3 037	26 650
TRANSFERTS DE CHARGES	62 670	133 009
AUTRES PRODUITS	147 511	125 085
CHARGES D'EXPLOITATION	148 383 640	153 936 051
ACHATS DE MARCHANDISES	115 971 491	116 337 248
VARIATION DES STOCKS	(495 725)	1 614 906
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	641 251	759 458
VARIATION DES STOCKS	(3 658)	(15 468)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	10 474 955	12 056 594
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 122 853	2 268 469
SALAIRES ET TRAITEMENTS	11 975 562	12 999 191
CHARGES SOCIALES	3 995 307	3 901 738
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	3 523 520	3 619 806
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		41 150
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	92 481	250 426
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	36 234	30 000
AUTRES CHARGES	49 366	72 530
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 479 793	3 807 828
PRODUITS FINANCIERS	210 212	306 195
PARTICIPATIONS	157 326	247 881
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	17 282	34 550
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	31 353	19 913
REPRISES SUR PROVISIONS	4 250	3 850
CHARGES FINANCIERES	953 421	1 054 916
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	953 421	1 054 916
RESULTAT FINANCIER	(743 209)	(748 721)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 736 584	3 059 107


COMPTE DE RESULTAT
**Cabinet
Guillet Bouju Associés**

	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	615 834	184 002
SUR OPERATIONS DE GESTION	186 552	19 074
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	429 282	120 069
REPRISES SUR PROVISIONS		44 858
CHARGES EXCEPTIONNELLES	462 416	264 470
SUR OPERATIONS DE GESTION	51 933	101 489
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	410 482	153 670
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES		9 310
RESULTAT EXCEPTIONNEL	153 418	(80 467)
PARTICIPATION DES SALAIRES	2 132 353	741 847
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 345 857	158 612
BENEFICE NET COMPTABLE	5 411 792	2 078 180
<i>Total des produits</i>	<i>159 689 480</i>	<i>158 234 078</i>
<i>Total des charges</i>	<i>154 277 687</i>	<i>156 155 897</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	20 396	4 238
Produits financiers concernant les entreprises liées	159 751	267 074
Charges financières concernant les entreprises liées	149 960	152 740

A N N E X E*Cabinet
Guillet Bouju Associés***FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

La société a bénéficié d'un différé de remboursement d'emprunt suite à la crise sanitaire d'un montant de 3 863 k€ (1 180k€ fin mars 2020 et 2 683 k€ fin mars 2021).

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Constructions :	20 à 30 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	6 à 8 ans
- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans		

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 30 000 actions de 100 euros.

Fonds commercial

• Fonds de commerce Distrileg	Acquisition le 30 juin 2014	30 231 121
• Droit au bail SCI Retail Porte de Gouesnou (espace jouets)	Acquisition le 25 septembre 2018	67 560
		30 298 681

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	30 370 882	3 500	-	30 374 382
Immobilisations corporelles	64 408 177	306 115	172 779	64 386 429
Immobilisations financières - titres	5 088 087	17 528	-	5 105 615
Immobilisations financières - créances	3 213 315	239 237	7 882	3 444 670
	103 080 461	566 380	180 661	103 311 096

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	52 032	7 405	-	59 437
Immobilisations corporelles	8 602 164	3 516 116	20 440	12 097 839
	8 654 196	3 523 521 (*)	20 440	12 157 276

(*) Dont dotation :		3 523 521		
. linéaire				
. dégressive		-		
. exceptionnelle		-		

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	186 206	-	-	186 206
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges (1)	221 033	36 234	-	257 267
Dépréciations de l'actif immobilisé	41 150	-	-	41 150
Dépréciations de l'actif circulant	258 346	92 481	7 287	343 540
	706 735	128 715 (*)	7 287 (*)	828 163

(*) Dont :		128 715	3 037	
. exploitation				
. financier		-	4 250	
. exceptionnel		-	-	

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à un litige prud'hommal ainsi qu'à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 191 033 €. Le 11 mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes. Le délai d'appel de 60 jours n'étant pas encore expiré à la date d'arrêté des comptes, la provision pour risques et charges a été maintenue.

Passif éventuel : La restructuration complète de l'ensemble commercial a été réceptionnée le 6 décembre 2018, à l'exception du parking aérien qui l'a été fin octobre 2017. A l'issue de ces réceptions, de nombreuses réserves ont été notifiées aux entreprises intervenantes.

Compte tenu des écarts significatifs entre le cahier des charges et les réalisations, la société a entamé une action en justice à l'encontre d'un grand nombre d'entreprises pour faire valoir ses droits.

En l'état de la procédure, les présents comptes annuels intègrent donc des provisions pour un total de 355 196 euros, portant sur les postes :

- Autres créances d'exploitation	145 721
- Créances diverses	138 325
- Immobilisations en cours	41 150
- Provision pour risques	<u>30 000</u>
	355 196

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine		96 980
Dotation aux amortissements théoriques		32 327
Cumul des amortissements théoriques		39 146
Valeur nettes		57 834
Redevances		
Afférentes à l'exercice		19 708
Cumulées		23 946
Restant à payer: . à mois d'un an		19 708
. de un à cinq ans		13 444
. à plus de cinq ans		-
. total		33 152
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		45 403

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	3 444 670	6 948	3 437 722
Acomptes versés sur commandes	107 256	107 256	-
Créances d'exploitation	7 267 821	7 267 821	-
Créances diverses	619 945	619 945	-
Charges constatées d'avance	469 112	469 112	-
	11 908 805	8 471 083	3 437 722

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	73 822	73 822	-	-
Emprunts bancaires (1)	75 427 144	9 069 249	34 956 742	31 401 153
Emprunts & dettes financières divers (2)	9 136 088	1 882 454	7 253 633	-
Avances, acompte reçus sur commandes	3 501	3 501	-	-
Dettes d'exploitation	17 325 936	16 381 547	-	944 389
Dettes diverses	1 915 594	1 915 594	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
	103 882 085	29 326 167	42 210 376	32 345 542

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 73 822

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 1 400 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 6 103 410

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 8 293 301

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	127 865 058
- Drive	14 034 320
- Station-service	15 668 707
- Restauration	992 255
	<u>158 560 340</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	24
- Agents de maîtrise	27
- Employés	481
	<hr/>
	532

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions et mises au rebut d'immobilisations	410 483	429 282
Pénalités et amendes non déductibles	144	-
Produits et charges exceptionnels divers	8 359	24 257
Redressement URSSAF	43 430	-
Dégrèvement redressement crédit d'impôt Mécénat	-	31 332
Remboursement TICFE	-	130 963
	<hr/>	<hr/>
	462 416	615 834

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	944 494
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	942 799
- Le supplément d'intéressement des salariés	245 077
	<hr/>
	2 132 370

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SOBRALEC.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 669 767
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 323 910
	<u>2 345 857</u>

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	32 333
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.50 %)	264 853

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (mandat d'hypothéquer, nantissement du fonds de commerce, gage d'espèces) à hauteur de 70 914 948 euros.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	52 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	217 800	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	3 750 000	3 750 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen selon catégorie) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2021.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 1 565 000 €

Entreprises liées	KERBARAUTO	KBR VOYAGES	SOBRALEC
Participations	10 000	863 813	-
Créances rattachées à des participations	1 587 620	-	-
Prêts	-	-	-
Créances diverses	-	158 606	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	7 965 643
Produits de participation	-	-	-
Autres produits financiers	18 046	141 705	-
Charges financières	-	-	149 960

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Filiales & participations à plus de 50 %S.A.R.L. KERBARAUT
29850 GOUESNOU
R.C.S. Brest 857 856 780S.A.R.L. KBR VOYAGES
29850 GOUESNOU
R.C.S. Brest 417 780 392

Capital	10 000	7 623
Capitaux propres autres que le capital	- 393 371	24 390
Quote-part du capital détenu	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	10 000	677 607
Valeur nette des titres détenus	10 000	677 607
Prêts et avances consentis	1 587 620	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	2 333 604	134 151
Résultat du dernier exercice clos	-181 240	- 16 675
Dividendes encaissés	-	140 605

Cabinet
Guillet Boujir Associés**Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.